

Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social

Grass-roots Movements and the Struggle Against the State's Appropriation of the Social Fabric

Louis MAHEU

Volume 15, Number 1, avril 1983

L'état et la Société

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001464ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001464ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

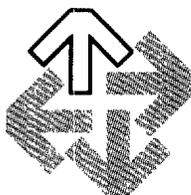
Cite this article

MAHEU, L. (1983). Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social. *Sociologie et sociétés*, 15(1), 77-92.
<https://doi.org/10.7202/001464ar>

Article abstract

Collective behavior for claiming rights by groups concerned with the development of community facilities is dealt with by this author. Such behavior is responsible for creating new directions in social change by means of a process of conflict which is often turned against the state apparatus. To clarify the meaning of these types of collective behavior and their major components, the author develops a number of postulates relating to the mode of social production of political power and of orientations and policies implemented by the state - a mode of social production which is underlaid by the arbitrary nature of social relationships at the basis of political power and of administrative and political orientations of the state apparatus. The author also suggests that contradiction and conflict are becoming more and more evident in advanced industrial societies in the forms of state intervention which are gradually being transformed into a state take-over of various aspects of social organization, and in collective appropriation sought by social groups which are fighting for the socialization and autonomous control of certain sectors of social organization and of the forms of use made of social facilities.

Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social*



LOUIS MAHEU

La société contemporaine, des analystes en plus grand nombre maintenant le reconnaissent, est le théâtre de plus en plus animé de mouvements de revendication qui rompent avec les traditions du mouvement ouvrier ou des rapports plus classiques et traditionnels de classes. Les luttes de ces agents sociaux regroupés dans des mouvements de base ont le plus souvent quitté la scène, trop étroite alors à maints égards, du travail et de l'entreprise. S'anime davantage, comme le révèlent les pratiques conflictuelles des mouvements de base et les analyses qui en sont proposées, le champ des rapports sociaux concernant la consommation des équipements sociaux, l'utilisation et la gestion des ressources collectives, le droit à un environnement sain, à la santé, même au sens le plus général et le plus compréhensif les rapports au corps.

Mais somme toute, ces pratiques conflictuelles en émergence se prêtent encore mal à l'analyse et d'aucuns soutiendront que leurs tendances actuelles doivent s'affermir, se prolonger pour que les multiples facettes de leur signification puissent être mieux dégagées. Quoi qu'il en soit, l'identification de leur sens et de leur portée sera d'abord tributaire d'une capacité analytique à départager et à qualifier, en tout premier lieu, les diverses composantes de ces conduites collectives. Il sera, d'une part, utile alors de noter combien ces pratiques, à leur point de départ, rappellent analogiquement les revendications syndicales plus traditionnelles de défense des conditions socio-économiques de vie. Mais articulé à ces revendications, un volet plus offensif d'un syndicalisme tourné vers les équipements sociaux collectifs s'opposera aux catégories marchandes dans lesquelles ces derniers sont toujours consommés et produits.

* Une version préliminaire de cet essai a fait l'objet d'une communication donnée à la Conférence internationale sur l'État, organisée par la revue *Kapitalistate* et le Département de sociologie de l'Université de Calabria, Italie, conférence tenue à Rende, en Italie, en juin 1982.

Mais ensuite l'écart avec des formes antérieures de rapports sociaux conflictuels sera plus net quand les pratiques conflictuelles des mouvements de base manifesteront ce trait, qui leur appartient bien et les caractérise, de luttes contre les politiques autoritaires de gestion du social, contre la participation dépendante à la consommation des équipements sociaux collectifs, à l'organisation du social. Dirigée contre les appareils de l'État et les pouvoirs sociaux dominants, la lutte pour l'autocontrôle de zones du tissu social sera encore constitutive de la conquête, pour les groupes en lutte, d'une identité socio-culturelle d'agents mobilisés, au plus près de leur manière de vivre et de dire, par des pratiques conflictuelles évoluant principalement dans le vaste domaine du hors travail.

Il faudra encore parler de bases sociales nouvelles du changement pour arriver à compléter les composantes des conduites collectives des mouvements de base que l'analyse se doit de mettre en relief. Ces bases sociales nouvelles construisent un champ de rapports sociaux conflictuels autour d'une contradiction majeure des sociétés contemporaines. Parlons pour le moment, avant de faire appel à des termes plus appropriés, d'une opposition irréductible entre des politiques autoritaires de gestion du social, empruntant des voies d'intervention de l'État et de ses appareils, et la volonté d'autocontrôle, animée par les pratiques conflictuelles des mouvements de base, des équipements sociaux et des ressources collectives. Si la nature politique de cette contradiction conflictuelle marquant la structuration des sociétés contemporaines ne fait pas de doute, elle appellera toutefois des commentaires tant ces pratiques, loin d'être d'abord polarisées par les exigences de la conquête du pouvoir d'État, se donnent plutôt comme objectif la socialisation, à la base, de zones, d'aires du tissu social.

Pour bien repérer ces diverses composantes des conduites collectives des mouvements de base, il sera, d'abord mais non exclusivement, fait mention de tendances observées au sein des pratiques de certaines coopératives, non lucratives, en habitation appartenant au mouvement coopératif québécois en habitation. Les principales conclusions d'une recherche récente sur ce thème¹, additionnées d'enseignements tirés de documents divers traitant du même sujet, sous-tendront nos observations. Peut-être faut-il préciser que ces dernières s'attacheront essentiellement à identifier les diverses composantes des conduites collectives des agents sociaux. Il ne sera donc point question, pour le moment, d'établir laquelle de ces composantes marque le plus l'histoire actuelle des rapports sociaux conflictuels auxquels participent ces coopératives et le mouvement global qui les réunit. Il est hors de notre atteinte ici, en effet, de rendre compte de la conjoncture la plus immédiate de ces pratiques conflictuelles en faisant le bilan de leurs orientations, de leurs tendances historiquement les plus conséquentes.

Bien qu'il soit essentiellement question, dans les lignes qui précèdent, des composantes les plus internes de conduites collectives des mouvements de base, il ne faudrait point conclure que ces dimensions puissent s'éclairer sans que référence ne soit faite à divers facteurs de leur environnement social. Au contraire, nous soutiendrons que les pratiques conflictuelles des mouvements de base mènent tout droit à poser la question du mode de production sociale du pouvoir politique légitime fondant la branche exécutive de l'État et les modes d'intervention de la société politique et de ses appareils. La nature relativement arbitraire du pouvoir politique, de ses prolongements au niveau du fonctionnement de la bureaucratie d'État et des formes d'emprise exercée sur le social, en ce qui à trait à l'état dans lequel est fixé pour un moment le système de rapports sociaux auxquels il renvoie, est certes un facteur à relier aux conduites collectives des mouvements de base.

1. Avec l'aide de Carol Saucier, de Roch Bibeau, puis de Michèle Fafard et de Sylvie Bernard, nous avons mené une recherche sur les rapports entre des groupes de coopérateurs et des professionnels de même que des animateurs de groupes de ressources techniques en habitation, les coopératives et les groupes de ressources techniques constituant des composantes du mouvement coopératif non lucratif en habitation. Les conclusions de cette étude ont donné lieu à un premier manuscrit — voir S. Bernard, M. Fafard, L. Maheu et C. Saucier : *Coopératives en habitation et intellectuels des groupes de ressources techniques; le rapport à l'espace: un problème de solidarité et de changement social*, Montréal, Département de sociologie, 1980 — dont une version révisée et corrigée sera publiée prochainement.

Et il sera encore soutenu que ces conduites collectives appartiennent au champ des oppositions, des rapports conflictuels marquant les modes d'intervention de l'État, de ses appareils auprès de domaines de plus en plus variés du tissu social. L'importance des politiques autoritaires de gestion du social, au centre desquelles œuvrent l'État et ses appareils, sera plus affirmée encore quand il sera fait allusion à l'appropriation étatique du social comme facteur de structuration des sociétés contemporaines. En effet, le recours à cette notion d'appropriation étatique du tissu social vise à mettre en relief les tensions structurelles, les contraintes les plus déterminantes, souvent fort réductrices quant aux voies du changement social, qui accompagnent les modes d'intervention étatique, même quand ces dernières s'avèrent des conquêtes sociales des classes dominées.

ARBITRAIRE SOCIAL DU POUVOIR POLITIQUE

Nous formulerons tout d'abord un premier postulat au sujet de la nature même de l'État et du pouvoir politique. On dira alors que l'État, de même que le pouvoir politique s'exerçant sur l'organisation globale du social, est un système de rapports de forces, rapports sociaux conflictuels, dont une caractéristique essentielle est, à un moment donné de l'histoire d'une société particulière, que ce système est fixé².

Il est fixé en ce sens qu'un état particulier de ce système de rapports sociaux conflictuels produira, dans cette société et à ce moment historique donné, un pouvoir politique relativement unifié. Ce pouvoir politique, unifié dans les fonctions mêmes de l'exécutif étatique en général, constitue alors de fait le centre du pouvoir; bien souvent un centre de pouvoir important et déterminant pour la structuration même de la société particulière en question. C'est d'ailleurs sur la base de ce centre de pouvoir, et comme émanation de celui-ci que s'organisent la détention et l'exercice de la force physique et symbolique, en tant qu'attributs du pouvoir politique exécutif relativement unifié. Le droit de réprimer ou de recourir avec autorité à la menace de la répression, et celui de contrôler sur un territoire donné les échanges sociaux sont des composantes essentielles de la légitimité du pouvoir politique³.

Grâce notamment à la réflexion de Max Weber sur les États et les systèmes politiques, ces traits de la région politique des sociétés modernes, entre autres, sont des choses bien connues. Mais encore faut-il les voir sous leur véritable éclairage même si tout converge pour que l'exercice du pouvoir politique, voire de la domination politique, le plus souvent se donne à examiner et à analyser comme des effets structurels plutôt durables. Et alors, c'est le caractère social arbitraire de ce processus, de cet effet structurel qui finalement retiendra l'attention. Si, dans un sens, les rapports de forces, les rapports sociaux conflictuels sous-tendant le pouvoir politique unifié sont fixés, dans un autre sens, ils ne le sont jamais, dans la mesure où ces mêmes rapports de forces, ces mêmes rapports sociaux conflictuels évoluent et sont sujets à de nouvelles structurations.

Le pouvoir politique unifié est le produit d'un mode de production sociale de la légitimité du pouvoir. En tant que tel, il est, tout à la fois, l'enjeu permanent, la cible, et le produit de rapports sociaux conflictuels. Et l'état dans lequel, à un moment donné d'une société particulière, il se fixe est donc un arbitraire social. Le recours à cette notion d'arbitraire social ne pourrait ici prêter à confusion: semblable notion met en relief ce qu'est le pouvoir politique, soit le terme d'un processus social dont les règles ne sont point mécaniques, immuables, sans détour. De ce point de vue on dira encore que le pouvoir politique, par définition, peut être d'une autre nature sociale que l'état dans lequel, à un moment précis d'une conjoncture, il se fixe. Et rien ici ne saurait empêcher d'accoler au pouvoir politique exprimé l'attribut de la légitimité. La légitimité d'un pou-

2. Sur cette notion générale du pouvoir politique, de l'État, voir N. Poulantzas, «Les transformations actuelles de l'État, la crise politique et la crise de l'État», in N. Poulantzas, édit., *la Crise de l'État*, Paris, P.U.F., 1976; N. Poulantzas, *Repères — hier et aujourd'hui. Textes sur l'État*, Paris, Maspero, 1980; N. Poulantzas, *l'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, P.U.F., 1978; B. Badie, P. Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1979; R. Miliband, *The State in Capitalist Society*, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 1969; L. Althusser, «Idéologie et Appareils idéologiques d'État», *Positions (1964-1975)*, Paris, Éd. sociales, 1976.

3. Voir à ce sujet, M. Weber, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971. J.-P. Cot, J.-P. Mounier, *Pour une sociologie politique*, Paris, Seuil, 1974.

voir, d'une domination politique est aussi un produit social : elle est sous-tendue par l'état fixé dans le temps des rapports sociaux. Les racines sociales qui la fondent contribuent plus à sa configuration que les mécanismes du marché politique, comme les formes de la représentation, le suffrage universel, les jeux parlementaires qui trop souvent en tiennent lieu. C'est que justement les rapports sociaux, et eux surtout, conditionnent les variations, les développements, les transformations apparus au niveau des mécanismes du marché politique.

Et bien sûr, selon des conjonctures particulières, seront tour à tour exacerbées ou la capacité du pouvoir politique à être autre chose ou sa faculté d'être fixé pour un temps social donné. Des sociétés en voie de développement, des sociétés dites alors dépendantes, fréquemment le prouvent : dans des rapports sociaux enchevêtrés et l'industrialisation et la démocratisation y sont en développement. Et partant, la légitimité du pouvoir politique relativement unifié y est très visiblement un produit social, un arbitraire social. La légitimité du pouvoir politique, on le voit alors nettement dans les conjonctures très récentes de beaucoup de ces sociétés, est la cible, l'enjeu permanent de rapports sociaux conflictuels et un produit de ceux-ci⁴. Et des sociétés particulières en conjoncture de crise sociétale aiguë manifestent aussi les mêmes tendances : la situation polonaise, à cet égard, est aussi révélatrice pour rendre manifeste l'arbitraire social du pouvoir politique légitime, au sens donné ici à cette notion⁵.

Dans les sociétés contemporaines, où les pressions du développement en termes d'industrialisation et de démocratisation sont moins manifestes, et où les processus politiques sont rendus très complexes et étendus, on constate de fait une institutionnalisation des rapports de forces, des rapports sociaux conflictuels. Parallèlement, la scène politique, le marché politique appartenant aux partis politiques, aux institutions et aux mécanismes du suffrage universel, se sont développés et expansionnés à un point tel qu'ils ont tendance à faire oublier l'enjeu toujours présent de la légitimité du pouvoir politique relativement unifié, sous-tendu par un système de rapports de forces. Mais dans ces situations sociétales particulières, des mouvements régionaux souvent alimentés par des différences culturelles et ethniques marquant des groupes sociaux ont rappelé à la mémoire collective cet enjeu du pouvoir politique légitime, cible et produit de rapports sociaux conflictuels. Rappel fort conséquent d'ailleurs. Ces conflits sociaux illustraient alors combien les formes mêmes de l'organisation globale du social, loin d'être le produit des seuls rapports entre classes et fractions de classes sociales, portent aussi la marque très tangible des rapports entre groupes ethniques. On sait cependant combien les traditions mêmes du marxisme se sont fréquemment manifestées des plus imperméables aux effets politiques pertinents sur l'organisation globale du social, des rapports entre groupes ethniques, surtout quand l'articulation de ces rapports à ceux qu'entretiennent les classes sociales n'arrivait point à conférer à ces dernières la priorité politique⁶. Bien entendu, les sociétés contemporaines à régime politique fédératif font face à nombre de problèmes constitutionnels où le pacte fédératif, lui-même, est objet de rapports entre groupes régionaux et groupes ethniques⁷; mais le phénomène sera aussi présent, même si la forme du régime politique est plus centralisée.

4. A. Touraine, *Vie et mort du Chili populaire*, Paris, Seuil, 1973; A. Touraine, *les Sociétés dépendantes*, Paris — Gembloux. J. Duculot, 1976; F. H. Cardoso, *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*, Paris, Anthropos, 1971; L. Martins, édit., *Amérique latine : crise et dépendance*, Paris, Anthropos, 1972.

5. A. Touraine et al., *Solidarité, analyse d'un mouvement social, Pologne 1980-81*, Paris, Fayard, 1982.

6. À propos de l'impact des groupes et luttes ethniques sur le mode de production sociale du pouvoir politique, voir N. Laurin-Frenette, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978; P. Bélanger, C. St-Pierre, « Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale : le Québec 1960-1977 », *Sociologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, 1978; L. Quééré, *Jeux interdits à la frontière*, Paris, Anthropos, 1978; A. Touraine, F. Dubet et al., *le Pays contre l'État; luttes occitanes*, Paris, Seuil, 1981; et le numéro de la revue *Anthropologie et Sociétés*, vol. 2, n° 1, 1978, traitant des minorités ethniques et des nationalismes. Et sur le peu de sensibilité du marxisme quant aux questions ethniques, voir N. Laurin-Frenette, *op. cit.* et l'article de R. Gallissot, « Nationalisme », celui de J. M. Gayman « Nationalités » et celui de M. Rodinson, « Nation/Nationalité », dans G. Labicá, édit., *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, P.U.F., 1982.

7. Sur ce thème, voir S. Ryerson, *le Capitalisme et la confédération : aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Montréal, Parti-Pris, 1972; A. Dubuc, « Une interprétation économique de la constitution », *Socialisme* 66, n° 7, 1966.

Mais au sein d'une même société industrielle avancée, les mouvements de base, les groupes de base mobilisés autour d'enjeux de la consommation et du contrôle d'aires et de zones du social situées hors du travail, ont souvent eu le même effet politique pertinent. En dehors de la seule sphère du travail, de l'usine, où traditionnellement le mouvement ouvrier agissait comme agent historique de changement social, représentant et défendant l'intérêt de larges couches sociales défavorisées, émergent ce que certains appellent de nouveaux conflits sociaux⁸. De telles formes d'actions collectives doivent être reliées à l'influence de multiples facteurs. Se manifestent alors à la conscience des uns et des autres le développement accentué de la consommation, l'apparition de formes nouvelles de services gérant le traitement des besoins sociaux et culturels de larges couches de population et même les relations du travail avec le hors travail. Mais est surtout en cause l'institutionnalisation de formes plus autoritaires et politiques de gestion de la vie sociale, notamment mais non exclusivement, au moyen des fonctions de la bureaucratie d'État qui sont tournées vers l'intégration sociale. Et alors ces nouveaux conflits sociaux embrassant de nombreux enjeux — les politiques de gestion et d'utilisation d'équipements collectifs, les diverses formes de consommation, le contrôle et la production de l'information, les questions de santé et les rapports au corps — sous-tendent des actions collectives de couches sociales pluriclassistes d'appartenance ou d'origine. Ces couches sociales s'attaquent à de multiples adversaires, au travers de mouvements de contestation et de revendication dont le développement ne peut être dissocié du mode de production sociale du pouvoir politique légitime. Cet aboutissement pratique des conduites collectives de groupes de base nécessitera des développements plus élaborés, auxquels nous viendrons dans un moment, pour en éclairer les mécanismes, les signes avant-coureurs et la portée.

L'APPROPRIATION ÉTATIQUE DU SOCIAL

L'arbitraire social du pouvoir politique, légitime et relativement unifié, en tant que trait de la région politique d'une société donnée, ne saurait être totalement dissocié d'une tendance structurelle caractérisant le fonctionnement du pouvoir politique. Le pouvoir politique, unifié dans les fonctions de l'exécutif, ou dans ce sens précis, l'État, possède une force d'appropriation du tissu social qui, le cas échéant, est en rien négligeable. Quand un système de rapports de forces, un système de rapports sociaux conflictuels se fixe en faveur d'une forme de pouvoir exécutif unifié, il y a d'abord appropriation à un niveau très global du social. Qui détient le droit d'user de la violence physique et symbolique, le droit de contrôler les échanges entre agents sociaux, s'approprie de fait le tissu social. Semblable expression vise ici à mettre en relief ce processus par lequel les classes politiquement dominantes d'une société produisent un effet politique pertinent de contrôle et d'intégration sociale s'appliquant à la structuration sociale d'une entité historique donnée. Les analystes contemporains de l'État auront repéré un tel effet politique pertinent : et si Gramsci recourt au concept d'hégémonie pour en rendre compte, d'autres insisteront sur les formes de domination politique du bloc au pouvoir pour cerner pareil phénomène⁹. Loin de nous l'intention de laisser croire à une appropriation inflexible, rigide du tissu social comme si le seul principe de structuration de celui-ci était les effets surdéterminants de la domination politique. À la base même des rapports et des conflits sociaux il y a, à cause même des ressources des agents impliqués dans ces systèmes d'action et de leur positionnement social, lutte contre la dépendance et la domination, résistance contre l'exercice des pouvoirs dominants¹⁰. Pareille tendance ne saurait invali-

8. A. Touraine, « Les nouveaux conflits sociaux », *Sociologie du travail*, n° 1, 1975; A. Touraine, *la Voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978; A. Melucci, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, 1978.

9. A. Gramsci, *Écrits politiques I et II (1914-1922)*, Paris, Gallimard, 1974 et *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, 1978; H. Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, Paris, P.U.F., 1972; C. Buci — Glucksmann, *Gramsci et l'État*, Paris, Fayard, 1975; C. Boggs, *Gramsci's Marxism*, Londres, Pluto Press, 1976; P. Anderson, *Sur Gramsci*, Paris, Maspero, 1978. Sur la question de la domination politique, voir, N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1970 et les textes du même auteur déjà cités à la note 2; voir encore J.Y. Le Bec, « Reproduction des rapports sociaux », G. Labica, ed., *op. cit.*.

10. Voir à ce sujet, A. Giddens, *Central Problems in Social Theory; Action, Structure, and Contradiction in Social Analysis*, Londres, MacMillan Press, 1979; A. Touraine, *la Voix et le regard*, *op. cit.* et *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, surtout le chap. 6; M. Castells, *la Ville, la démocratie, le socialisme*, Bruxelles, Contra-

der le recours à la notion d'appropriation du social; elle mène plutôt à signaler que le processus même d'appropriation du social par les forces dominant un système de rapports sociaux est très intensément articulé aux luttes sociales d'agents résistant à cette appropriation. Nous désignons à nouveau ici un thème analytique déjà repéré auquel des réflexions encore à venir seront consacrées.

Un pas de plus est à franchir puisque l'appropriation du social ne peut être localisée au seul niveau, le plus global alors, des rapports sociaux sous-tendant directement l'organisation du social. Un pouvoir exécutif dispose d'un bras administratif d'appareils et de services qui exécute, au sens de mettre en pratique et en application, les orientations et les décisions politiques. Et la force d'appropriation du tissu social détenue par ce bras administratif est considérable. Tant et si bien que les formes modernes des États contemporains, elles surtout, reposent sur une extension, des plus marquantes pour une société donnée, des institutions et des agents de l'appropriation étatique qui se situe bien en deçà du seul niveau très global précédemment identifié. L'appropriation étatique sous-tend en définitive un vaste réseau d'appareils et de services, publics et para-publics, constituant les labyrinthes et les arcanes de la bureaucratie d'État. Et qui dit appropriation étatique, dit alors contrôle social soutenu, intégration institutionnelle et politique qui tend vers la consécration des pouvoirs établis et notamment le maintien de l'état dans lequel se sont fixés les rapports de forces, les rapports sociaux conflictuels sur lesquels repose le pouvoir politique légitime.

Cela suffit déjà amplement pour susciter dans les consciences collectives et individuelles le raidissement accompagnant la perception de la lourdeur, de l'immobilisme, souvent du statu quo bureaucratiques. Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur ces analyses documentant l'émergence et la structuration des bureaucraties, notamment d'État, au sein du tissu social des sociétés industrielles avancées. Mais leurs conclusions, à n'en point douter, sont largement conformes au processus, déjà attribué à ces bureaucraties, d'appropriation du social même à propos de domaines, comme celui par exemple de l'identité socio-culturelle de certains agents et des besoins de croissance des personnalités, situés a priori au plus loin d'objets plus connus d'intervention des bureaucraties d'État¹¹.

Il ne faut pas moins souligner l'aspect très prometteur, en termes de changement social justement, qu'ont représenté les toutes premières conceptions d'une intervention planifiée de l'État sur le social, au moyen d'un contrôle plus démocratique du pouvoir politique. La révolution d'Octobre, dans la Russie du début du siècle, comptait largement avec l'intervention étatique, comme théorie et pratique du changement social, intervention sous-tendue par la promotion d'une propriété collective, située au plus près des classes dominées, des ressources de l'accumulation, de la croissance, du mieux-être.

Or tout semble se passer comme si l'intervention étatique exercée au nom des intérêts les plus larges des classes dominées ne soit très tôt devenue, dans la période la plus chaude de la révolution, une appropriation étatique du tissu social. Masquée semble-t-il par une idéologie officielle et une pratique politique s'appuyant toutes deux sur un subjectivisme historique de la classe pour soi — que l'on retrouve bien affirmé chez un Lukács par exemple¹² — classe pour soi-moteur à elle seule de l'histoire produite par et pour

dictions, 1982; C. Lefort, *l'Invention démocratique: Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1981; P. Clastres, *la Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1975.

11. Sur l'ensemble de ces thèmes, voir, C. Lefort, *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, 1979; les textes classiques de M. Weber, notamment dans *Économie et Société*, op. cit.; A. Giddens, *The Class Structure of the Advanced Societies*, Londres, Harper Torchbooks, 1973 et *Politics and Sociology in the Thought of Max Weber*, Londres, MacMillan, 1972. Sur l'emprise de la bureaucratie et du pouvoir d'État sur divers domaines du tissu social et de l'être social, voir H. Marcuse, *l'Homme uni-dimensionnel*, Paris, Minuit, 1968; M. Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975 et *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976 et *les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966; G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie I: l'Anti-œdipe, II Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1972 et 1980; J.-F. Lyotard, *la Condition post-moderne*, Paris, Minuit, 1979; M. Gauchet, G. Swain, *la Pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, Gallimard, 1980; F. Castel, R. Castel, A. Lovell, *la Société psychiatrique avancée; le modèle américain*, Paris, Grasset, 1979.

12. G. Lukács, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit, 1960 et N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., surtout chap. 1.

la classe ouvrière, pareille appropriation étatique ne serait pas moins fondée, selon les travaux de Bettelheim notamment, sur un rapport de classes où les classes dominées, paysanne et ouvrière, seraient affrontées à une domination politique. L'appropriation étatique du tissu social renvoie alors à ce qui s'avère à l'examen une forme originale de « propriété privée » des ressources de l'accumulation et du développement, au sens d'une propriété qui est fonction des intérêts et des positions d'une classe dominante et de ses fractions localisées dans les appareils de gestion du Parti, du gouvernement, de l'État, de l'économie¹³.

On est donc alors face à une appropriation, bien sûr, au niveau le plus global de la conquête du pouvoir politique légitime, unifié dans les fonctions exécutives de l'État, mais aussi face à une appropriation du social au moyen de réseaux renouvelés d'appareils et de services étatiques. Agissent encore comme des révélateurs de l'emprise déterminante de l'appropriation à ce niveau des appareils et des services, les débats du marxisme autour des notions de société politique, de société civile, d'hégémonie politico-idéologique, que suscitaient la thèse, et son antithèse, de la dictature du prolétariat. Et encore aujourd'hui, résonnent aux quatre coins des courants marxistes et néo-marxistes de la théorie et de la pratique politique du changement social, les échos de tels débats¹⁴.

Et ce n'est pas parce que les sociétés dites socialistes ont été tout particulièrement travaillées par ce principe de structuration du social, où l'intervention de l'État bientôt se transforme en appropriation étatique du tissu social, qu'il ne serait point intervenu ailleurs comme nous l'avons souligné. D'une certaine manière, les sociétés industrielles avancées, à économie libérale plus ou moins centrale, balançant entre le « Welfare State » et la social-démocratie, et pratiquant une économie politique keynésienne plus ou moins pure, font aussi face à ces sollicitations d'un interventionnisme étatique empreint d'une volonté plus ou moins ferme de changement social. En leur sein aussi, devaient se développer et s'étendre jusqu'à saturation, les réseaux d'appareils et de services publics et para-publics de la bureaucratie d'État. Et dès lors, l'intervention de l'État se matérialise en appropriation étatique du tissu social au sens plein et large du terme, appropriation préparée, organisée, réalisée sur le terrain même de la région politique de ces sociétés; ce processus manifeste ainsi sa fonction de structuration du tissu social en question.

Il en va bien souvent de même des sociétés en voie de développement, des sociétés dépendantes. On y retrace fréquemment ce que le grand historien Barrington Moore avait relevé au sein de sociétés politiquement autoritaires et peu démocratiques, placées sous l'emprise de classes économiques dirigeantes fermement tournées vers la croissance, dans un isolement peu égalitaire et socialement conservateur. De telles tendances au « modernisme conservateur » marquent les sociétés dépendantes en voie de développement. Et pareil modernisme conservateur repose à la fois sur une lutte contre la privatisation de régions, d'aires importantes de la vie sociale — école, hôpital, système judiciaire, information et mass-média — et contre la marginalisation de groupes d'agents sociaux, mal mobilisés et rétribués par un développement économique, une industrialisation, contrôlés de l'extérieur et souvent trop lents et anémiques du point de vue du marché local de biens et de services. La déprivatisation et la démarginalisation convergent alors vers l'organisation et la multiplication de liens, d'attaches politico-institutionnelles entre l'État, et ses appareils, et nombre de groupes sociaux¹⁵.

13. Voir à ce sujet, C. Bettelheim, *Les Luites de classes en URSS*, t. I et II, Paris, Maspero — Seuil, 1974 et 1977 et surtout, *Les Luites de classes en URSS, 3^e période 1930-1941, les Dominés*, Paris, Seuil, 1982.

On trouvera encore dans le livre-témoignage de H. Smith, aux allures fréquemment ethnographiques, des indications fort intéressantes quant aux modes de consommation et de reproduction des classes dominantes en URSS : *les Russes; la vie de tous les jours en Union soviétique*, Paris, Ed. Pierre Belford, 1976.

14. Voir à ce sujet, E. Balibar, *Sur la dictature du prolétariat*, Paris, Maspero, 1976 et du même auteur, ses articles sur « Dictature du prolétariat », « Dépérissement de l'État » et « Pouvoir », dans G. Labica, édit., *op. cit.* et aussi « Marx, le joker ou le tiers inclus », dans L. Ferry et al., *Rejouer le politique, travaux du Centre de recherches philosophiques sur la politique*, Paris, Galilée, 1981. Voir encore le texte de J.-F. Corallo, « État/Société civile », G. Labica, édit., *op. cit.*; P. Anderson, *Sur le marxisme occidental*, Paris, 1977; R. Fossaert, *la Société*, 3. *les Appareils*, 4. *les Classes*, 5. *les États*, Paris, Seuil, 1978, 1980, 1981.

15. Sur la notion de « modernisme conservateur », voir Barrington Moore, *Social origins of Dictatorship and Democracy; Lord and Peasants in the Making of the Modern World*, Boston, Beacon Press, 1967, surtout chap. 8, p. 436-442; A. Touraine, *la Voix et le regard*, *op. cit.*, p. 158-161 et *les Sociétés dépendantes*, *op. cit.* Sur

Concluons maintenant ces développements au sujet de l'arbitraire social du pouvoir politique et de l'appropriation étatique du tissu social par la formulation de trois brèves observations. Notons, en premier lieu, qu'au moment où l'appropriation étatique s'étend, l'arbitraire social du pouvoir politique et le système des rapports sociaux conflictuels le sous-tendant non seulement ne s'effacent pas mais se complexifient. L'appropriation étatique reposant sur un réseau complexe d'appareils et de services publics et para-publics, le système de rapports sociaux conflictuels matérialisant le pouvoir politique légitime a alors tendance à s'étendre jusqu'aux enjeux des politiques sociales, des visées des programmes gouvernementaux. C'est que divers groupes sociaux, plus ou moins dominants et favorisés, notamment la classe économique dirigeante, réclament par exemple de la part de l'État qu'il diminue la proportion du capital investi dans des programmes à vocation sociale. Capital alors dévalorisé ou en instance de dévalorisation en ce qu'il rapporte peu d'intérêt et de profit, si tant est qu'il en rapporte. La lutte autour de l'amendement Jarvis, sur la côte ouest américaine, ne pourrait-elle pas être ici évoquée, servant entre autres sens qu'on peut lui attribuer d'exemple général de cette tendance que la crise économique contemporaine ne contribue certes pas, bien au contraire, à résorber.

Bref, s'il y a un mode de production sociale du pouvoir politique légitime, unifié dans les fonctions de l'exécutif, il y a aussi un mode de production sociale des politiques, des orientations de l'appropriation étatique, au niveau cette fois des appareils, des services publics et para-publics canalisant les interventions de l'État.

Avec l'extension et l'exacerbation de l'appropriation étatique, se complexifie, avons-nous soutenu, le système de rapports sociaux conflictuels sous-tendant le pouvoir politique légitime. Et notre deuxième observation vise à souligner que ce système de rapports sociaux conflictuels est rendu plus complexe du fait que l'appropriation étatique requiert, produit et reproduit non seulement les instances et les places de l'appropriation, mais encore les agents sociaux assurant de telles fonctions. Les agents sociaux tenant les appareils, les services, publics et para-publics de la bureaucratie d'État, deviennent finalement suffisamment nombreux et essentiels au développement de l'appropriation étatique pour s'avérer, sur la base de leur place et fonction dans la division du travail et sur la base de leurs intérêts socio-économiques, une partie non négligeable du système de rapports de force, de rapports sociaux conflictuels matérialisant l'exercice du pouvoir politique légitime. Il n'est pas question ici que des grands bureaucrates de l'État, mais aussi de l'ensemble des agents sociaux constituant diverses couches des classes moyennes, mobilisées et absorbées par les instances et les mécanismes de l'appropriation étatique.

Enfin, une troisième et dernière remarque ramène à l'articulation, déjà soulignée au passage, entre l'intervention de l'État se matérialisant bientôt sous la forme de l'appropriation étatique du tissu social et le changement social. Il faut souligner ici combien cette articulation recèle des enjeux fortement contradictoires. Force est de convenir que les luttes politiques, les conquêtes sociales, quand elles ont été le fait des classes dominées, ont souvent réclamé puis ensuite obtenu l'intervention de l'État dans divers domaines du social. Ainsi, par une multiplication des interventions de l'État étaient graduellement ouvertes les voies de l'appropriation étatique du tissu social véhiculant la domination politique de classe. L'engrenage de ces processus semble à ce point s'imposer comme principe de structuration des sociétés industrielles avancées qu'une question centrale ne peut être éludée : les classes dominées et leurs diverses fractions, mais peut-être même l'ensemble des classes sociales, ont-elles intérêt à rechercher la mort de l'État-providence ?

Que les classes dominées soient engagées, en fonction de leurs intérêts et de leur positionnement socio-économiques, dans le mode de production sociale du pouvoir politique n'est pas strictement de l'ordre d'un objectif politique conjoncturel mais autant et surtout d'une reconnaissance d'un de leurs effets politiques pertinents. Mais l'interrogation n'en est pas moins à formuler de savoir comment ces agents sociaux peuvent développer et pousser au maximum leurs revendications, face à l'État et à ses appareils, d'une

ce thème appliqué aux sociétés dépendantes et à la société québécoise contemporaine, voir encore L. Maheu, « La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et Sociétés*, vol. 11, n° 2, 1979, surtout p. 131-136.

plus grande justice distributive, de correction et de régulation des relations sociales inégalitaires, tout en ne pavant pas la voie à l'appropriation étatique. Bref, la conquête d'une plus grande justice sociale sollicitant fréquemment des interventions de l'État peut-elle arriver à ne point rétrécir pour autant les voies du changement social? Peut-on viser une extension significative des mesures de protection sociale des classes dominées, de leurs intérêts tout en réclamant un affaiblissement de l'État, de ses appareils de manière à contrer l'appropriation étatique du tissu social?

LES MOUVEMENTS DE BASE DANS LES TENAILLES DE LA SOCIÉTÉ POLITIQUE

Les interrogations tout juste formulées à propos des politiques interventionnistes de l'État puis par là de l'appropriation étatique du tissu social, d'une part, et de la pratique du changement social, d'autre part, s'avèrent d'autant plus déterminantes et conséquentes que pour nombre d'agents sociaux et pour maintes aires de la vie sociale, les mécanismes des interventions de l'État et de l'appropriation étatique sont au centre des rapports sociaux gérant les conditions de vie collective. Les économies modernes — qu'elles soient libérales, centrales ou dépendantes à tendance d'économie mixte ne modifieraient pas une pareille tendance, mais peut-être son seuil d'actualisation — confient à l'État, à son réseau d'appareils et de services, des tâches de support social, de régulation, de compensation et de correction vis-à-vis des situations sociales trop inégalitaires. Situées aux limites extrêmes de rapports marchands, ces situations sociales concernent bien souvent certaines formes de consommation des équipements collectifs urbains, les rapports à la santé et au corps, l'entrée de catégories spéciales de main-d'œuvre sur les marchés du travail, les services à la jeune enfance, l'organisation des médias d'information.

Et graduellement, les appareils et services d'État en arrivent à jouer des rôles de quasi-propriétaire de l'espace en instance de rénovation urbaine, du bâti consommé sous la formule coopérative de propriété et de restauration de l'habitat. Ils sont aussi bientôt des quasi-entrepreneurs des services de santé, des services pour la jeune enfance; des quasi-promoteurs et investisseurs dans le développement des médias. Les notions de quasi-propriétaire, de quasi-entrepreneur ou promoteur révèlent que des couches sociales spécifiques, mais de plus en plus nombreuses avec l'expansion de l'appropriation étatique, voient leur accès à des niveaux ou à des formes de consommation, ou les taux d'efforts qu'elles ont à fournir pour bénéficier de biens et de services, être économiquement et socialement fixés au travers de leurs rapports avec les programmes gouvernementaux, les politiques sociales des instances de l'appropriation étatique.

Les couches sociales défavorisées, dont les statistiques prouvent que ce sont surtout elles qui font appel, par exemple, au mode coopératif non lucratif d'habiter, sont aux prises avec pareil mécanisme¹⁶. Le taux d'effort qu'elles ont à rencontrer pour semblable forme d'habitat sera fixé par les programmes, et leurs règles et normes, gouvernementaux régissant la propriété coopérative. Ces mêmes programmes contrôlant, bien souvent, la voie empruntée par les coopératives en habitation: soit la restauration d'immeubles en instance de taudification, immeubles fort nombreux dans les quartiers urbains où les populations en question cherchent à solutionner leurs problèmes d'habitat.

Bref, au niveau même des conditions de vie, les appareils d'État sont fréquemment au pôle de l'adversaire dont les ressources, les moyens, les revenus qu'il investit dans les politiques et programmes sociaux, déterminent le niveau de consommation, les conditions socio-économiques de vie de fractions importantes de la population. Ces dernières sont aussi menacées par les pratiques adoptées par les appareils et les services d'État pour rendre leurs politiques et leurs programmes opérants, efficaces, productifs, rentables, le cas échéant générateurs d'épargne et de profit. Un peu comme le propriétaire capitaliste des moyens de production par rapport au mouvement ouvrier et syndical, les appareils d'État sont partie, au pôle du quasi-propriétaire et du gestionnaire, du détenteur des res-

16. Voir à ce sujet, S. Bernard, M. Fafard, L. Maheu, C. Saucier, *op. cit.*, surtout chap. 8 et pour des comportements relativement similaires au niveau de la consommation coopérative de l'habitation, voir H.F. Andrews, H.J. Breslauer, *User Satisfaction and Participation: Preliminary Findings from a Case Study of Cooperative Housing*, Toronto, University of Toronto. Centre for Urban and Community Studies, 1976. Étude n° 6.

sources et des moyens financiers, à des luttes syndicales menées par des mouvements de base. Ces derniers contestent certains usages que font de leurs ressources des appareils d'État et luttent pour le maintien, sinon la promotion de leurs conditions de vie.

On parlera donc, par analogie et à l'instar d'analystes de mouvements sociaux animant la scène urbaine¹⁷, de syndicalisme, de pratique syndicale, pour traduire ces actions, ces luttes de populations défavorisées mais aux configurations structurelles fort diverses, populations liées et opposées au pouvoir politique et économique et visant contre lui la pleine et entière défense de leur positionnement social. Mouvements à première vue politiques et idéologiques, les mouvements sociaux de base n'en sont pas moins, pour nombre d'entre eux, tout d'abord enracinés dans des luttes de défense des conditions de vie ; et par là, ces dernières s'apparentent à d'autres formes de luttes syndicales. Mais en même temps, elles s'en distinguent en ce que leurs revendications et leurs pressions sont alors dirigées contre les administrations publiques des gouvernements centraux, régionaux, municipaux. De ces appareils et services publics et para-publics, les groupes de base revendiquent plus de justice distributive, plus de ressources et de moyens destinés à corriger les trop fortes inégalités socio-économiques.

Parmi les nombreux sens que peuvent revêtir les conduites collectives du mouvement coopératif non lucratif en habitation, que nous avons observées, on peut certes mettre en relief celui d'une pratique syndicale. Au niveau tant de l'action de certaines coopératives en habitation que des prises de position d'instances du regroupement des coopératives, on peut identifier une volonté non seulement de défense d'un niveau socio-économique de consommation du logement mais encore d'ouverture, d'élargissement d'une brèche en ce qui a trait aux formes capitalistes de consommation du logement, de l'espace, du bâti. Le recours à la forme coopérative non lucrative d'habitation, dans le cas de certains bâtis et espaces, les constitue en enjeux d'un rapport économique autre à l'espace d'habitation. Rapport économique autre dont la nature se révèle et se construit graduellement par l'un et l'autre volets de cette conduite collective : d'un côté, la lutte économique tournée contre l'État et surtout contre ses appareils spécialisés dans la gestion de l'urbain ; de l'autre, les débats en cours et les pratiques en voie de précision au sujet de la capitalisation collective, non individuellement lucrative, relative aux logements coopératifs et au sujet des problèmes de financement, par le mouvement coopératif lui-même, de son expansion future au-delà de ce que les appareils de l'État ne pourraient jamais assurer. Par là s'affirme la dimension plus offensive, celle de l'élargissement de la brèche coopérative dans les relations capitalistes marchandes du logement, de la pratique syndicale caractérisant le mouvement coopératif non lucratif en habitation¹⁸.

Mais le plus important à propos des conduites collectives, des luttes des groupes de base, demeure leur propension à vouloir redéfinir les rapports de ces groupes aux instances, aux appareils qui matérialisent l'intervention de l'État et, à travers les programmes gouvernementaux, réalisent l'appropriation étatique du social. Sont alors directement en cause la gestion, l'orientation, l'organisation de grandes aires de la consommation et de la vie sociale ; la rupture visée étant le plus souvent articulée à une volonté de plus grande socialisation, à la base, de zones, d'équipements collectifs de la vie en société.

De ce point de vue, la lutte contre les pouvoirs sociaux dominants, contre les appareils d'État prend souvent la forme de l'affirmation d'une volonté collective de contrôle, par un groupe de base, du plus grand nombre possible des conditions de

17. Voir M. Castells, E. Cherki, D. Mehl, *Crise du logement et mouvements sociaux urbains : enquête sur la région parisienne*, Paris, Mouton, 1978 où est avancée la notion de « syndicalisme de la consommation collective », notion tout à fait analogue à celle que nous utilisons. Voir encore F. Godard, « Classes sociales et modes de consommation », *la Pensée*, n° 180, avril 1975 et « De la notion du besoin au concept de pratique de classe », *la Pensée*, n° 166, 1972.

18. L'ensemble de ces composantes des conduites collectives du mouvement coopératif non lucratif en habitation ont été analysées dans le texte déjà cité de S. Bernard, M. Fafard, L. Maheu, C. Saucier, *op. cit.*, surtout chap. 8. Voir encore à propos de thèmes similaires à ceux-ci, le travail déjà cité de H. F. Andrews et H. J. Breslauer auquel on peut ajouter des mêmes auteurs publiés par le même centre de recherches, les études n° 74, *Reflections on the housing process : implications from a case study of cooperative housing* 1976, et n° 78 : *Resident's expectations and former members perspectives*, 1976 ; L. Pomerleau, *The continuing housing cooperative*, Ottawa, 1977 ; J. Davidson, *Cooperative housing : a study of user satisfaction*, Vancouver, U.B.C., 1976.

consommation et de gestion, soit d'équipements collectifs urbains, soit du mode d'habiter, soit du rapport au corps, soit des politiques de santé. Bien souvent contre la logique des appareils d'État, des services publics et para-publics, une manière collective de contrôler, de socialiser à la base une zone, une aire de la vie sociale, cherche à s'affirmer.

Les conduites collectives des mouvements de base, leurs actions conflictuelles exigent, au plan analytique, une identification de leurs diverses composantes. Et bien souvent, ces conduites collectives seront nourries de principes organisateurs qui, associés à la lutte pour la défense des conditions de vie, ne la débordent pas moins. C'est alors que peuvent être repérées d'autres manifestations plus offensives de ces luttes, tournées vers le contrôle collectif d'enjeux, d'aires de la vie en société. Ces luttes offensives sont dirigées contre la dépendance sociale envers l'État, les appareils d'État et même envers diverses formes d'expertises professionnelles. Les appareils sectoriels d'État, de par leur complexité, leur lourdeur bureaucratique, et de par leur tendance à sérier, spécialiser et parcelliser leurs relations au tissu social, ont la nette propension à commander, à imposer les conditions dans lesquelles les populations intéressées pourraient les fréquenter. Ils leur commandent et imposent, par exemple, selon la logique d'une technologie de plus en plus sophistiquée du social, des relations à établir avec eux qui misent, d'abord et avant tout, sur la connaissance et la manipulation d'ensembles des plus complexes d'informations. La relation avec ces appareils et ces services exige la possession d'un grand nombre de données relatives, de près ou de loin, non seulement à toutes les prescriptions dont s'entourent leurs programmes, mais encore aux caractéristiques structurelles des objets, des aires du social sur lesquels ils interviennent. De ce fait, ils produisent et reproduisent la nécessité d'un rapport intellectuel, de rapports d'expertises professionnelles et scientifiques spécialisées s'instaurant entre eux-mêmes et leur clientèle-cible.

Les appareils et services d'État imposent ainsi que des fonctions intellectuelles soient assurées et développées, de manière à ce que les relations entre des groupes de base mobilisés pour la défense de leurs conditions de vie et des organismes gouvernementaux puissent être initiées et poursuivies. De telle sorte que s'introduisent entre des groupes de base et des appareils sectoriels d'État leur fournissant des ressources, des agents sociaux multiples à fonctions intellectuelles diversifiées. Et par rapport aussi à ces intermédiaires, à ces médiateurs, la volonté de contrôle d'enjeux, d'aires de la vie sociale, cherchera encore à s'affirmer, et le cas échéant, à s'affranchir.

Force est de reconnaître que les référents analytiques nécessaires à l'étude des nouveaux conflits sociaux, des mouvements de base des sociétés industrielles avancées, doivent être sensibles à cette propension à l'autocontrôle, à l'appropriation collective d'aires et de conditions de la vie sociale à laquelle renvoient les luttes des groupes de base. Et précisément, beaucoup d'analystes de ces formes de luttes sociales, de plus en plus affirmées et déterminantes, ont justement mis en relief leur opposition à l'emprise exercée par divers appareils de l'État mais aussi par certains agents sociaux de classe sur les composantes de la consommation et de la vie en société. Est ainsi combattue la consolidation des instances de la domination et de l'intégration socio-politique qui envahissent, dans nombre de sociétés industrielles avancées, tout le domaine du hors-travail, de la culture, de la consommation, de l'information.

On peut alors soutenir que les actions sociales collectives menées par les groupes de base, les conflits sociaux envahissant tous les domaines du hors-travail et de la consommation ouvrent de nouveaux horizons socio-politiques. Ainsi, l'ensemble des programmes gouvernementaux et des législations sociales, les appareils d'État avec leurs normes et prescriptions de fonctionnement, deviennent un champ, un terrain où sont portés et inscrits des conflits, des tensions, des luttes sociales. Ces conflits et ces luttes opposent à une appropriation étatique, bureaucratique, dominante de l'ensemble de la vie sociale, l'affirmation d'une pratique et d'une volonté d'appropriation collective, contrôlée par les groupes de base eux-mêmes, des conditions socio-économiques et de la qualité culturelle et politique de la vie en société.

Le recours à la notion d'appropriation collective vise précisément la mise en relief de ces composantes des conduites collectives des mouvements de base qui appartiennent

au champ de leurs rapports conflictuels avec les appareils d'État matérialisant, eux, les formes d'intervention de l'État se transformant graduellement en appropriation étatique du tissu social. Est alors en cause, au sein même des conduites collectives des mouvements de base, cette recherche d'un autocontrôle, géré collectivement, de zones du social, autocontrôle tourné contre les appareils, les instances étatiques puis divers agents sociaux identifiés, de par leur pratique même, à l'imposition d'une participation dépendante à l'organisation sociale¹⁹. Participation dépendante prenant les traits des exigences d'une gestion rationnelle, scientifique du social et d'une professionnalisation des formes d'intervention auprès d'objets, d'aires du tissu social qui toutes deux tiennent à distance des gestionnaires et de leurs instances les agents sociaux de la base. Du coup, les conduites collectives des mouvements de base mettront de l'avant des revendications d'autonomie, d'autocontrôle dans la manière de consommer des équipements sociaux, de gérer des ressources collectives telles l'information et certaines formes de mass-média, de traiter les questions de santé et de rapports au corps.

De semblables tendances sont tout à fait manifestes dans les luttes des coopératives en habitation qui ont retenu notre attention. Des fractions de ce mouvement coopératif manifestent une telle volonté collective de contrôle du mode d'habiter que la notion de propriété n'est d'aucun recours pour décrire le type de lien coopératif à l'habitation que développent ces éléments particuliers du mouvement coopératif. La gestion coopérative d'un espace ne produisant pas de capitalisation individuelle participe bien d'une appropriation collective de l'habitat. Est bel et bien constitutif aussi de cette dernière un positionnement — dans les rapports non seulement avec les appareils d'État spécialisés dans le traitement des questions du logement et de l'espace urbain, mais encore avec les agents sociaux détenteurs d'une expertise professionnelle assumant des fonctions intellectuelles par rapport au mouvement coopératif — de constante affirmation du droit à l'autocontrôle du projet coopératif d'habitation. L'objectif est alors d'imposer bien souvent contre la logique de ces appareils et de ces formes d'expertises professionnelles, une manière collective, contrôlée à la base par des coopérateurs eux-mêmes, de définir qui pourrait être membre d'une coopérative, comment la coopérative assumerait le financement d'un bâti et planifierait, organiserait et superviserait des opérations relatives à sa restauration et à sa rénovation. Cette volonté collective de contrôle du projet coopératif s'étend aussi aux processus, aux pratiques, aux structures d'action et de décision nécessités par le maintien et l'expansion d'une coopérative, puis aussi de l'ensemble du mouvement coopératif en habitation.

La pratique de coopératives, appartenant au mouvement coopératif non lucratif en habitation que nous avons observé, permet encore de noter combien la conquête d'une appropriation collective du mode d'habiter repose sur une affirmation collective du groupe de coopérateurs. Tout se passe en effet comme si la recherche d'une plus grande autonomie, la lutte contre la participation dépendante s'articulaient à l'émergence et à la consolidation d'une identité socio-culturelle nouvelle du groupe. L'espace d'habitation, sa rénovation, son organisation et sa gestion coopérative, son appropriation collective contre les appareils d'État et les intellectuels experts du bâti constituent alors un champ de relations premières, fondamentales de solidarité sur lesquelles reposent en définitive la mobilisation, le développement des conduites collectives dans leur aspect quotidien puis leur dimensions mêmes organisationnelles.

Relations premières, fondamentales de solidarité qui ne sont pas non plus imperméables à diverses manifestations plus ludiques de l'affirmation de l'identité socio-culturelle des agents sociaux en lutte. Au niveau des relations sociales d'entraide, de l'utilisation collective d'équipements et de locaux de service, de la fréquentation d'espaces communautaires où se construisent et s'affirment diverses facettes de l'identité socio-culturelle du groupe, du partage des responsabilités d'une gestion coopérative de l'habitation peut être saisie la cristallisation des racines plus communautaires et ludiques

19. Sur ce thème de la participation dépendante, voir A. Touraine, *la Voix et le regard*, op. cit., de même que *la Société post-industrielle*, Paris, Denoël-Gonthier, 1969, surtout l'introduction.

de la solidarité combative du groupe d'agents sociaux en lutte. Tant et si bien que l'appropriation collective d'un équipement social et l'affirmation, la conquête de l'identité socio-culturelle d'un groupe, d'un mouvement de base en lutte sont des composantes des conduites collectives de ces agents sociaux bientôt indissociables. L'une et l'autre s'alimentent mutuellement au point de se fusionner au creuset des exigences de la lutte contre la participation dépendante à l'organisation du social²⁰.

L'APPROPRIATION ÉTATIQUE ET COLLECTIVE DU TISSU SOCIAL : UNE CONTRADICTION MAJEURE

Force est de reconnaître, à propos des conduites collectives des mouvements de base, les aboutissements les plus conséquents de leur pratique conflictuelle. Et c'est bien alors vers les nouvelles bases sociales du changement que doivent converger nos préoccupations analytiques. Au cœur même du mode de production sociale des politiques étatiques, des programmes gouvernementaux, de l'organisation et de la gestion du social logent les principaux enjeux qui polarisent les conduites collectives des mouvements de base. Il en est ainsi parce que ces conduites collectives graduellement font émerger un champ de rapports conflictuels, de luttes dont l'enjeu clef réside dans le conflit entre l'appropriation étatique du tissu social, fondée sur les modes d'intervention de l'État, l'expansion de la société politique, la croissance de la bureaucratie d'État et ses appareils, et l'appropriation collective, animée celle-ci par les luttes des mouvements de base tournées vers l'autocontrôle de zones, d'aires du tissu social.

On soutiendra dès lors que les luttes des mouvements de base, comme celles du mouvement coopératif non lucratif en habitation que nous avons évoquées, renvoient finalement à une pratique relativement nouvelle du changement social, dont la théorisation plus formelle demeure encore largement à construire. Quand elles sont situées sur le terrain de l'État et des interventions des appareils, des services de l'État, les luttes des groupes de base s'enracinent d'abord dans la conquête d'une plus grande justice distributive, dans la défense et la promotion des conditions de vie caractérisant des couches sociales défavorisées. Et comme les appareils d'État sont à la source de fractions importantes des capitaux dévalorisés investis dans la gestion de la vie sociale, ils sont fréquemment la cible de ces luttes.

On a alors rappelé que cette composante des conduites collectives des mouvements de base avait amené des analystes des mouvements sociaux à référer, par analogie, aux pratiques de type syndical pour mieux en rendre compte. Mais, en même temps, les politiques autoritaires, tant celles de l'État que celles de classes politiques dominantes, d'encadrement du social, d'emprise exercée sur des aires de la vie sociale, publique et privée, sont aussi combattues. À l'appropriation étatique du tissu social dans toute sa force et tous ses prolongements est alors opposée l'appropriation collective d'abord dirigée vers une participation plus autonome à l'organisation du social par la recherche d'un autocontrôle, à la base, de certains équipements sociaux, de ressources collectives, et par là de zones du tissu social. Bref, il y a polarisation conflictuelle entre appropriation étatique et appropriation collective; cette polarisation constituant la tension contradictoire majeure des nouveaux conflits sociaux. Dans la mesure où les luttes syndicales des mouvements de base, avec leur volet de lutte offensive contre les catégories marchandes de consommation des équipements sociaux, des ressources collectives, et les luttes contre la participation dépendante à l'organisation du social visant à contrer les politiques autoritaires de gestion du social convergent et s'articulent les unes aux autres, se dégage avec

20. Sur ces composantes des conduites collectives du mouvement coopératif en habitation, voir S. Bernard, M. Fafard, L. Maheu, C. Saucier, *op. cit.*, surtout chap. 9. Sur le développement d'une identité socio-culturelle, articulée à une sociabilité nouvelle au sein du mouvement coopératif, voir encore H. Duval, «La coopérative d'habitation : un processus d'appropriation collective de l'espace», Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, 1982. À propos de thèmes similaires, voir les travaux déjà cités de H.F. Andrews et H.J. Breslauer auxquels on peut ajouter des mêmes auteurs et publiés par le même Centre de recherches les études n° 77, *Cooperative housing study : a preliminary analysis of activity diary data*, 1976, et n° 75, *Residential movement : choice of a cooperative housing project*, 1976; et les textes, déjà cités, de L. Pomerleau et de J. Davidson.

netteté l'enjeu clef de ces conduites collectives. Il est alors constitutif de cette contradiction conflictuelle entre appropriation collective et appropriation étatique du tissu social, laquelle contribue de façon déterminante au processus permanent de structuration des systèmes de rapports sociaux conflictuels des sociétés industrielles avancées.

Certaines facettes de cette polarisation contradictoire, dont le sens et la portée demeurent toutefois encore prisonniers des diverses conjonctures tant actuelles que futures des pratiques conflictuelles des mouvements de base, se prêtent déjà à de premières observations analytiques. Tout se passe, par exemple, comme si, même quand elles sont situées sur le terrain des interventions étatiques, les luttes des mouvements de base ne visent pas vraiment la conquête du pouvoir d'État, des structures de l'État. La socialisation effective de zones, d'aires de la vie sociale, l'autocontrôle d'équipements collectifs, des instruments de la consommation, du rapport au corps, des services de santé, s'imposent davantage comme l'élément moteur des luttes des groupes de base. La conquête de grandes aires d'autonomie et de socialisation des échanges au sein de la société civile tend à s'opposer, comme pratique émergente du changement social, à la conquête de l'État et au contrôle de l'appropriation étatique comme voie du changement social, antérieurement privilégiée dans les pratiques de luttes du mouvement ouvrier. Il en va ainsi même quand la pression s'accroît sur les appareils d'État, les services publics et parapublics, sur le bras administratif du pouvoir politique exécutif, dans la mesure où c'est notamment contre eux que les groupes de base cherchent à élargir une société civile dûment socialisée.

Mais poussons encore plus loin ces observations en ce qui a trait notamment aux écarts que les pratiques conflictuelles des mouvements de base produisent par rapport au fonctionnement du système politico-institutionnel des sociétés industrielles avancées. Et alors, on dira que les pratiques émergentes de changement social des mouvements de base se démarquent encore de luttes politiques plus traditionnelles du changement social, du fait qu'elles cherchent à échapper à la médiation du marché, de la scène politique. Ces luttes sociales s'en remettent plus souvent qu'autrement à l'action directe. D'ailleurs, les médiations du politique seraient alors vues comme emprise de la société politique traditionnelle contre laquelle la pratique de changement social, par accentuation de la socialisation d'aires de la vie sociale, est bien souvent tournée.

Et dans l'action directe, les mouvements de base forment aussi bien leur identité socio-culturelle d'agents sociaux en lutte que leur solidarité combative. Et l'une et l'autre s'avèrent des composantes essentielles de la mobilisation des groupes de base, dans la mesure où, d'une part, elles drainent beaucoup d'énergie et d'attention, et d'autre part, elles se révèlent, dans le quotidien de la pratique de lutte, des conditions clés d'une mobilisation effective. Pour peu que cette voie d'action directe, cette manière de faire soit confondue avec les enjeux essentiels la débordant, les nouveaux conflits sociaux, les conduites collectives des groupes de base sont souvent vus comme des mouvements principalement contre-culturels, ou encore des mobilisations polarisées par des objectifs idéologiques et symboliques. Que ces importantes dimensions soient des composantes de l'action directe, cherchant à échapper aux médiations traditionnelles de la société politique, va de soi, mais elles ne sauraient prétendre en constituer le tout.

Faut-il s'étonner cependant si les conjonctures les plus actuelles des conduites collectives des mouvements de base, les nouveaux conflits sociaux constitutifs d'une pratique émergente du changement social prennent encore bien souvent les traits de l'ambigu, de l'ambivalent, voire à l'occasion du fragile, sinon du précaire? Et pour peu que soit acquise une impression de transparence et de netteté quant aux tendances les plus significatives de ces pratiques conflictuelles, elle pourra bientôt être minée par des traits, tout à coup mieux affirmés, puis irréductibles et enfin obsédants, de ces conduites collectives mais dont le sens résiste encore à l'analyse. Comme ces mouvements sociaux en arrivent fréquemment à être plus qu'une lutte défensive contre un état donné des conditions de vie, et qu'ils se manifestent aussi comme rupture et volonté de rupture avec une manière antérieure d'entretenir des rapports sociaux inégalitaires, ils côtoient fréquemment l'ambigu, le vague, le mal défini. À la rupture s'ajoute la tension vers

l'implantation de nouvelles manières de faire, de dire, de vivre qui en sont encore à se matérialiser, se démarquer. Ce qui rend ces pratiques ambiguës, ambivalentes est justement leur fonction critique et leur tension vers un dépassement dont les pratiques sociales effectives rendent faiblement compte dans la mesure même où elles le produisent au cœur de leurs conduites collectives les plus engageantes. Pareil dépassement, au moment le plus actuel de la lutte, s'inscrit dans un va et vient constant et permanent entre la rupture d'une part et l'implantation, d'autre part, d'une autre manière de s'inscrire dans des relations sociales. Et la pratique sociale seule, dans ses prolongements à venir, dans ses développements postérieurs essentiels, rendra possible une nouvelle conscience de la pratique tant chez ceux qui la vivent que chez ceux qui l'observent et l'analysent.

Devant l'ambigu, l'ambivalent, la pratique sociale qui se cherche tend à se manifester par la production d'idéologies, de sens donnant une identité plus claire aux groupes et à leurs luttes. D'autant plus, que les conduites collectives de ces groupes de base se nourrissent et se développent bien souvent — cette caractéristique constitutive de nouveaux conflits sociaux a été soulignée — à même leur propension à s'affranchir de la dépendance entretenue au moyen de l'emprise exercée par les pouvoirs dominants. Un affranchissement est aussi recherché contre la mainmise des expertises professionnelles, des fonctions intellectuelles dépossédant les groupes de base d'un autocontrôle sur leurs conditions de vie et les poussant à la participation dépendante. Il est, bien sûr, des fonctions intellectuelles et d'experts qui sont produites de l'intérieur même des pratiques des mouvements de base, et qui se positionnent en possible alliance objective avec eux. Mais par rapport à ces fonctions intellectuelles et à ces agents sociaux aussi, se pose la volonté de s'affranchir de la participation dépendante.

Dès lors, il n'est aucunement surprenant que les mouvements de base s'engagent tout de go dans des luttes pour contrôler le sens de la lutte : le droit non seulement de poser mais encore de dire les enjeux, les objets de revendication, est alors réclamé par les groupes de base. C'est là un trait des conduites collectives du mouvement coopératif non lucratif en habitation qui ne saurait être nié. Les rapports entre les coopérateurs et les intellectuels, tant animateurs sociaux qu'experts du bâti œuvrant dans des groupes ayant fonction d'apporter aux premiers les ressources techniques, intellectuelles, professionnelles nécessaires au développement de la formule coopérative en habitation, échappent à toute analyse si certains de leurs traits, voire les tensions et les conflits qui en partie les sous-tendent, ne sont pas rapprochés de cet enjeu des luttes pour contrôler le sens de la lutte. S'éclairent alors sous un jour nouveau les moments les plus difficiles par lesquels passent les rapports entre ces groupes d'agents sociaux et les diverses instances du mouvement coopératif non lucratif en habitation dont la fonction manifeste et, ou latente sera de traiter les tensions, les conflits contribuant à l'histoire de ces rapports²¹. On notera finalement, dans le prolongement de cette tendance, le renouvellement de la question des positions et des fonctions des intellectuels organiques des classes dominées et défavorisées auquel mène la pratique des mouvements de base. La lutte pour le sens de la lutte, pour le droit de l'orienter, d'en exercer le contrôle, ne peut échapper à la remise en cause du rôle des intellectuels au sein des groupes de base. Pareille tendance accentuera le caractère de mouvements idéologiques et culturels que revêtent souvent les luttes des groupes de base.

Il nous tarde maintenant de conclure en nous arrêtant de nouveau à la nature plus strictement politique des conduites collectives des mouvements de base. Ce sera alors, et semblable affirmation n'est aucunement paradoxale, pour formuler l'observation que la lutte de ces mouvements de base n'est point politique en ce qu'ils viseraient directement et principalement la conquête du pouvoir d'État et des structures de l'État, et qu'ils s'en

21. Ces composantes des conduites collectives du mouvement coopératif en habitation sont l'objet de plusieurs considérations et analyses dans le texte, déjà cité, de S. Bernard, M. Fafard, L. Maheu et C. Saucier, *op. cit.*, et notamment au chap. 10 de ce texte. Et pour une réflexion sur les nouvelles formes de changement social empruntant un autre langage analytique, voir M. Rioux, « Remarques sur les pratiques émancipatoires dans les sociétés industrielles en crise », dans J. P. Dupuis *et al.*, *les Pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

remettraient, comme voie d'action, aux médiations politiques de la scène, du marché politique traditionnel.

Mais les conduites collectives des mouvements de base n'en demeurent pas moins fondamentalement politiques et précisément dans la mesure où c'est bien plutôt l'éclatement recherché des frontières mêmes du système politique et de ses règles de fonctionnement qui leur confère une telle nature. Cherchant à imposer une participation politique plus large que celle prévue par le marché politique traditionnel, confrontant des demandes de socialisation d'aires de la vie sociale à la gestion autoritaire du social pratiquée par l'appropriation étatique et la société politique, ces mouvements de base articulent globalement des positions et des luttes de classes à effet politique pertinent et spécifique. Situées au pôle dominé des rapports de classes, ces luttes de groupes de base s'inscrivent finalement dans le champ des rapports sociaux conflictuels sous-tendant l'exercice du pouvoir politique légitime. Même si les mouvements de base n'amorcent pas une pratique conflictuelle de conquête de ce pouvoir, ils se situent bel et bien, par rapport à lui, dans un axe de contestation et de déstabilisation. Ainsi se construit et chemine l'articulation de la contradiction conflictuelle entre appropriation étatique et appropriation collective du tissu social contribuant au mode de production sociale du pouvoir politique légitime et à la structuration des sociétés contemporaines. Et dans ce sens, la pratique émergente de changement social des mouvements de base s'enracine dans un problème contemporain clé, aspect déterminant de la crise des sociétés industrielles avancées, celui d'une redéfinition des rapports de l'État, y compris son bras administratif, et de la société²².

RÉSUMÉ

L'auteur traite ici de conduites collectives de revendications de groupes de base, concernés par le développement des équipements collectifs et créant, par une pratique conflictuelle souvent tournée contre les appareils d'État, de nouvelles voies du changement social. Pour bien mettre en relief le sens de ces conduites collectives et de leurs principales composantes, l'auteur développe certains postulats relatifs au mode de production sociale du pouvoir politique et des orientations et des politiques mises en œuvre par les appareils étatiques, mode de production sociale sous-tendue par un certain arbitraire des rapports sociaux qui fondent le pouvoir politique et les orientations administratives et politiques des appareils d'État. Il est aussi proposé qu'une contradiction et un conflit apparaissent de plus en plus nettement dans les sociétés industrielles avancées au sujet des formes d'intervention de l'État se transformant graduellement en appropriation étatique du tissu social et de l'appropriation collective que recherchent des groupes sociaux luttant pour une socialisation et un autocontrôle de certaines aires du social et de formes d'utilisation des équipements sociaux.

SUMMARY

Collective behavior for claiming rights by groups concerned with the development of community facilities is dealt with by this author. Such behavior is responsible for creating new directions in social change by means of a process of conflict which is often turned against the state apparatus. To clarify the meaning of these types of collective behavior and their major components, the author develops a number of postulates relating to the mode of social production of political power and of orientations and policies implemented by the state — a mode of social production which is underlain by the arbitrary nature of social relationships at the basis of political power and of administrative and political orientations of the state apparatus. The author also suggests that contradiction and conflict are becoming more and more evident in advanced industrial societies in the forms of state intervention which are gradually being transformed into a state take-over of various aspects of social organization, and in collective appropriation sought by social groups which are fighting for the socialization and autonomous control of certain sectors of social organization and of the forms of use made of social facilities.

RESUMEN

El autor examina las conductas colectivas de reivindicación de los grupos de base, concernidos por el desarrollo de los bienes colectivos y que crean a través de una práctica conflictiva — muy a menudo opuesta a los aparatos del Estado — nuevas vías de cambio social. Para hacer resaltar el sentido de esas conductas colectivas y de sus principales componentes, el autor desarrolla ciertos postulados relativos al modo de producción social del poder político y de sus orientaciones, y de las políticas puestas en ejecución por los aparatos estatales. Este modo de producción social tiene como base una cierta arbitrariedad de las relaciones sociales, que establecen el poder político y las orientaciones administrativas y políticas de los aparatos estatales. Además, se indica la existencia de una contradicción y de un conflicto — que aparecen cada vez más claramente en las sociedades industriales avanzadas — entre las formas de intervención del Estado, que se transforman gradualmente en una apropiación estatal del tejido social, y la apropiación colectiva que es buscada por los grupos sociales que luchan por una socialización y un auto-control de ciertos campos de lo social y de las formas de utilización de los bienes sociales.

22. Sur ce thème, voir P. Rosanvallon, *la Crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981 et les textes d'A. Touraine déjà cités, de même que celui, publié ci-après dans ce numéro, sur la crise du système politique.